

Intégrant les différents projets à mettre en œuvre en 2012, le budget communal a été voté à l'unanimité.

- Budget lotissement de la prairie : 49 012 € en fonctionnement et 49 166 € en investissement. L'éclairage public a été installé. Restent à réaliser la voirie après finition des travaux de construction des particuliers.
- Budget assainissement : 63 208 € en fonctionnement et 45 510 € en investissement. La redevance reste inchangée : 60 € pour le raccordement (15 € à la gare) et 0,30 € par m³ d'eau usée. Le remplacement d'un tronçon de canalisation dans le secteur sud-est du village s'impose à cause d'infiltrations importantes. Les travaux qui débiteront par le passage d'une caméra sont confiés à « Ingénierie départementale »
- Taux d'imposition : TH : 4,85 ; FB : 9,54 ; FNB 30,36
- Budget commune : 316 218 € en fonctionnement et 450 322 € en investissement.
- Programme de travaux : Rénovation de la mairie incluant mise aux normes pour l'accessibilité (obligatoire avant 2015) et création d'une salle polyvalente, Signalétique verticale et horizontale, suite et fin du PLU ainsi que de l'aménagement du cimetière.
- Commission d'appels d'offre : Outre le maire, président, sont nommés Bernadette Cavatz, Bernard Goux, Claudine Salomon (titulaires) et David Maillot, Patrice Deffeuille, Christèle Mongin (Suppléants).